



GLAX



Groupe Lyonnais des
Anciens de l'X

Repas amical 30 janvier 2018 **Vœux de Davy Marchand-Maillet, Président du GLAX**

Cher.e.s camarades et cher.e.s ami.e.s,

Je suis enchanté de vous retrouver une fois de plus pour ce traditionnel repas après que se soit écoulée une année supplémentaire.

Notre association déborde de vitalité et est assurément promise à un bel avenir. Ceci dit, comme la vie n'est pas un long fleuve tranquille et, pour casser les habitudes, j'ai changé le format de ce discours de vœux pour vous démontrer qu'il est bon de réaffirmer que le GLAX est une association à but non lucratif.

Si j'en réfère à la source, aux statuts, le but de notre association est la convivialité ou, plus précisément, de « resserrer les liens de camaraderie en organisant des réunions périodiques, et spécialement d'assurer à chacun l'appui moral de tous, dans toutes les circonstances de la vie. » Les agapes de ce soir, le dîner de l'AG ou encore les Glou-Glou-GLAX en sont une bonne illustration.

Je pourrais ajouter que l'association est animée par des bénévoles, du bureau mais pas uniquement, on ne tarit pas d'éloges à leur égard et ces bénévoles paient de leur personne pour organiser des activités, tester des restaurants comme Roger Mellet qui nous a conseillé cet établissement et Claude et Joëlle Mazelin qui sont venus en vérifier la qualité. Et que dire de l'investissement des animateurs pour drainer un flot suffisant de participants voire, comme lors du dernier Glou-Glou-GLAX, dégainer leur liquide pour célébrer tel ou tel moment fort, en l'occurrence, les fêtes de fin d'année.

Sachez, par ailleurs, qu'il est bien courant que ne fassions pas de marge, puisque les repas sont proposés à prix coûtant et ce n'est que lorsque nous devons assumer un coût fixe, par exemple pour défrayer un intervenant, que l'association peut à l'occasion faire un léger bénéfice si le nombre de participants excède la prévision, pas plus simple que les prévisions météorologiques, ce léger bénéfice venant combler le déficit des activités où la couverture des coûts fixes reste bien trop souvent dans le vague, du fait d'un trop faible nombre de participants : n'hésitez donc pas à venir encore plus fréquemment à nos activités, même en débarquant presque au dernier moment, il y a toujours de la place !

Puisqu'on en vient à parler finances et notamment bénéfiques, avantages voire privilèges, certains pourraient dire que certains des membres de l'association retirent de leur participation un bénéfice : indéniablement un bénéfice intellectuel puisque lors des conférences organisées par Jérôme Lenoir ou nos partenaires des Mines et des Ponts, ou des visites techniques, désormais coordonnées par Georges Perrot, nos membres ressortent toujours l'esprit éclairé et la pensée plus fluide, mais leur présence est également source de valeur car c'est en confrontant les idées qu'on crée des passerelles entre les sujets.

Et puisqu'on parle de liens, c'est du côté de la sociabilité qu'on peut également mesurer des bénéfices des membres du GLAX, puisque nous nous adonnons de plus en plus au « networking » entre camarades mais également, grâce à nos actions d'ouverture, avec nos amis des mines et des ponts, des étrangers, des chômeurs créateurs d'entreprise, etc. Sans en ressortir aussi bons camarades que des marins en goguette, nous multiplions néanmoins les relations.

Ces bénéfices que je viens de décrire, vous en conviendrez, ne sont jamais financiers, ce qui semble nous exclure définitivement des « buts lucratifs » honnis. Mais il y a une exception : la maison des Ingénieurs. Comme vous le savez, la liquidation de cette Société Civile a eu lieu en fin d'année dernière et le GLAX va en retirer plusieurs dizaines de milliers d'euros. Ajoutés à nos réserves actuelles, issues des longues années de la bonne gestion de Claude Mazelin, notre trésorier depuis 1999, on le félicite, et qui passe la main à Philippe Struyven cette année, où nos frais ont été couverts par les cotisations, ces liquidités vont représenter un montant sans commune mesure avec nos besoins en tant qu'association. Il va donc nous falloir écouler cette somme, tout en respectant, vous l'aurez compris le principe de la loi de 1901 c'est-à-dire « dans un but autre que de partager des bénéfices ».

J'espère que je vous ai convaincu qu'il va nous falloir lâcher les vannes, mais précautionneusement pour, encore une fois, ne pas amasser plus que nécessaire. Sachez donc que je me donne jusqu'à la fin de mon mandat en tant que membre du bureau du GLAX, c'est-à-dire fin 2020 et date à laquelle je vous annonce dès à présent que je ne me représenterai pas car j'aurai fait mon temps, pour trouver une destination honorable à ces sommes. Il nous reste par conséquent désormais un peu moins de trois ans pour trouver des projets « sans buts lucratifs » à financer et un nouveau président. Je crois beaucoup en nos chantiers d'ouverture pour nous donner la direction de l'exutoire. A vos idées, n'hésitez pas à les proposer aux membres du bureau qui les relayeront.

Pour finir, mes amis, je vais vous inviter à lever votre verre, car l'heure est grave : tant le Rhône que la Saône ont tour à tour menacé de déborder, ne faut-il pas s'attendre à ce qu'il en soit de même pour le troisième fleuve ? Malheureusement ma chute tombe à l'eau, puisque nos verres ne contiennent pas de Beaujolais, mais un mousseux de la Marne, autre fleuve bien chargé ces temps-ci. Buvons-le sachant que j'espère qu'il s'agit d'un bon cru... décennal.

Santé, bonheur, bonne année !

